

## **Document de référence, campagne CDU 2025**

### **Sélection des CDU, ED CLESCO**

#### **Qu'est-ce qu'un CDU ?**

Le Contrat Doctoral Unique (CDU) a été créé en 2009. Il concerne, dans notre cas, les doctorants recrutés par les établissements publics d'enseignement supérieur. D'une durée de trois ans, il correspond à un contrat de travail conforme au droit public.

Généralement, il s'inscrit dans le cadre d'un projet professionnel visant une insertion dans les contextes de l'enseignement supérieur ou de la recherche.

Le nombre de candidatures est répartie au pro-rata des doctorant.e.s des Unités de l'UT2J et se répartissant comme suit :

- LCPI : 2
- CLLE : 5
- EFTS : 3
- LNPL : 2
- LPS-DT : 2
- CERPPS : 2

#### **Conditions de candidature**

Peuvent candidater, tous les titulaires d'un master de l'année universitaire en cours ou précédente qui envisagent de s'inscrire en thèse à l'ED CLESCO et remplissent les préalables (14/20 au mémoire en master 2), qui ont l'accord d'une direction de thèse et qui ont élaboré un projet suffisamment avancé.

Nous rappelons que les candidatures à la sélection des CDU sont ouvertes à l'ensemble des projets de thèses relevant du périmètre de l'ED CLESCO. Ainsi, diverses orientations épistémologiques sont acceptées et traitées sur un plan d'égalité :

- Il peut s'agir de démarches déductives ou de démarches inductives, d'approches à dominante quantitatives ou d'approches à dominante qualitatives,
- Parmi les démarches déductives, le choix hypothético-déductif (recours à des hypothèses, à des expérimentations) constitue une possibilité. Les démarches déductives mobilisant une problématique (mais sans hypothèses) constituent une autre possibilité.
- En termes de visées, sont accueillies sur un même plan, les orientations heuristiques (visant la production de savoirs scientifiques) et les orientations praxéologiques (mettant la recherche en lien avec des perspectives de transformations ou de changement),
- En termes de dispositif méthodologiques, la diversité des recherches participatives est pleinement recevable (recherche-action, recherche-intervention, recherche collaborative, etc.).

#### **La procédure :**

- Les candidats élaborent avec leur direction un projet de thèse en lien avec le projet scientifique de leur unité d'appartenance.

Ce projet est soumis à l'Unité de Recherche qui, en fonction du nombre de candidatures qui lui sont attribuées, effectue une première sélection. C'est l'Unité de

Recherche qui présente les candidatures en les accompagnant d'un avis explicite (voir document) qui est communiqué en séance de sélection. La liste des candidats retenus dans les unités de recherche sera envoyée par les laboratoires eux-mêmes aux adresses : [edclesco@univ-tlse2.fr](mailto:edclesco@univ-tlse2.fr) et [responsable.sedoc@univ-tlse2.fr](mailto:responsable.sedoc@univ-tlse2.fr)

- La Commission de sélection de l'ED CLESCO auditionne tous les candidats présentés puis les sélectionne sur la base des critères présentés en suivant. Elle est composée de 9 membres, des 7 directions des unités de recherche de l'ED CLESCO et de l'équipe de direction de l'ED. Deux représentants des doctorants assistent aux auditions sans prendre part aux questions ni aux votes.

### Les critères :

Après avoir pris connaissance de la lecture de l'avis de l'Unité de Recherche, à la suite des auditions la commission étiera son évaluation à l'aide de 4 critères :

- La qualité scientifique du projet (dimensions théoriques, méthodologiques, empiriques, consistance générale et maturité du projet, adéquation avec le projet de l'UR, faisabilité, etc.)
- La qualité de la présentation orale et du diaporama (clarté, cohérence, attractivité, etc.)
- La capacité à répondre aux questions (argumentation, précision, etc.)
- La présentation de la trajectoire, de la motivation et du projet professionnel du candidat (ou de la candidate).

### Ces 4 critères seront pondérés de la manière suivante :

<b>1. Le projet de recherche</b>	<b>/8</b>
<b>2. La présentation</b>	<b>/4</b>
<b>3. Les réponses aux questions</b>	<b>/6</b>
<b>4. La trajectoire et les motivations</b>	<b>/2</b>